

Commune de Vinay

Enquête de circulation

Mai 2019

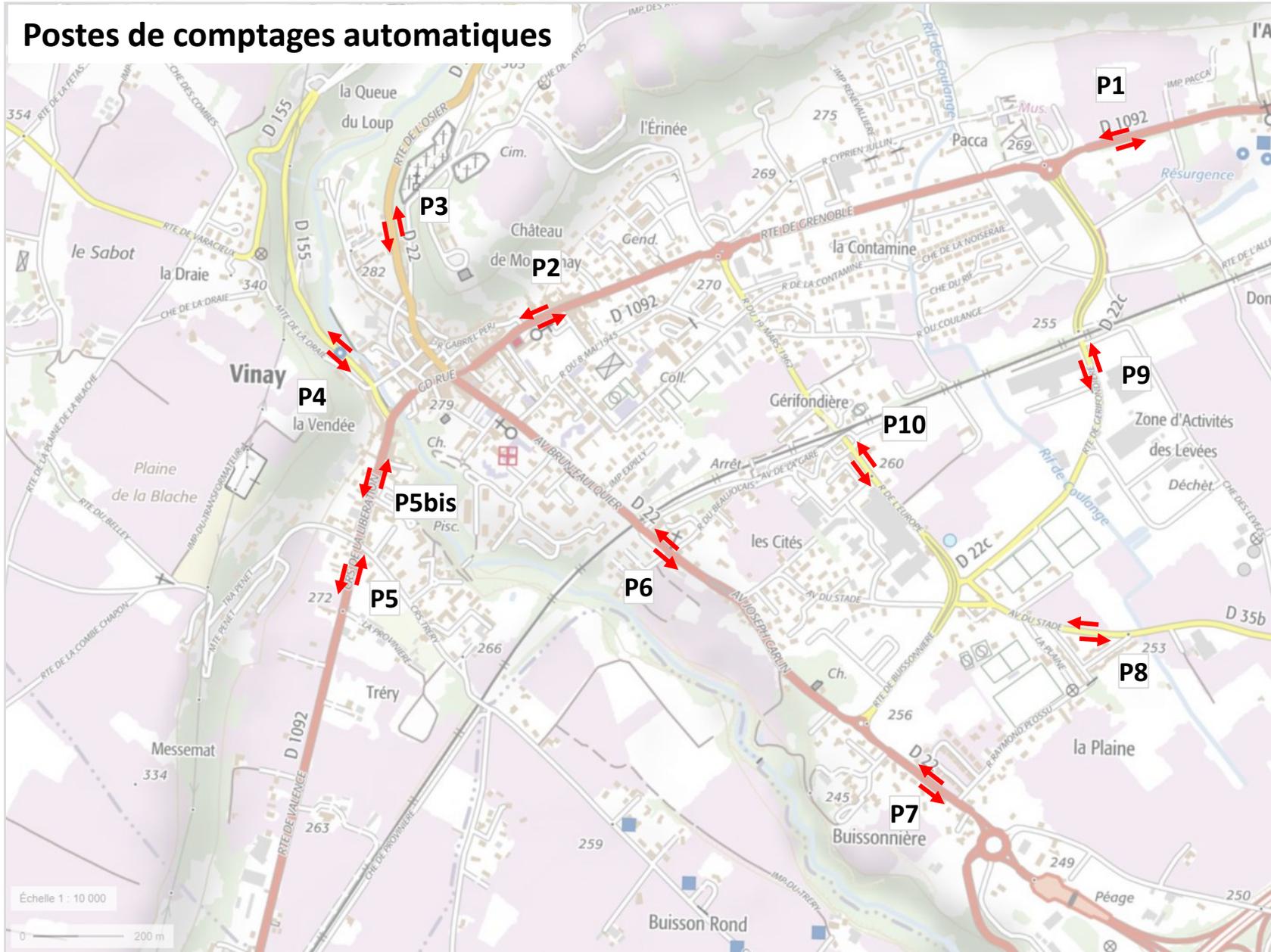


TRANSMOBILITES

Agence de Lyon : 146 Avenue Félix Faure - 69 003 LYON
Siège Social : 16 Route de la Gavotte - 13 015 MARSEILLE
Tel : 04.91.03.68.59 – Fax : 04.91.60.39.01



Postes de comptages automatiques



Les compteurs automatiques ont été installés du vendredi 5 au vendredi 12 avril 2019 (soit une semaine complète).

Les compteurs automatiques permettent :

- de relever les évolutions du trafic par heure, par jour et par sens de circulation,
- de distinguer la part de trafic PL et VL,
- de relever les vitesses des véhicules en circulation.

Les résultats des comptages automatiques sont synthétisés dans les pages suivantes.

Les trafics journaliers sont classiquement exprimés pour le cumul des 2 sens de circulation et en véh/jour.

Les trafics horaires sont en revanche distingués par sens de circulation et exprimés en Unités de Véhicule Particulier (UVP), unité définie pour tenir compte du poids plus important des Poids Lourds dans les trafics :

1 VL = 1 UVP

1 PL ou 1 bus = 2 UVP

1 Moto = 0.3 UVP

Il est rappelé les ordres de grandeur usuellement reconnus pour une voie de circulation :

Moins de 4 000 véh/jour :

Moins de 200 UVP/h par sens :

trafic faible

Entre 4 000 et 10 000 véh/jour :

200 à 500 UVP/h par sens :

trafic modéré

Entre 10 000 et 16 000 véh/jour :

500 à 800 UVP/h par sens :

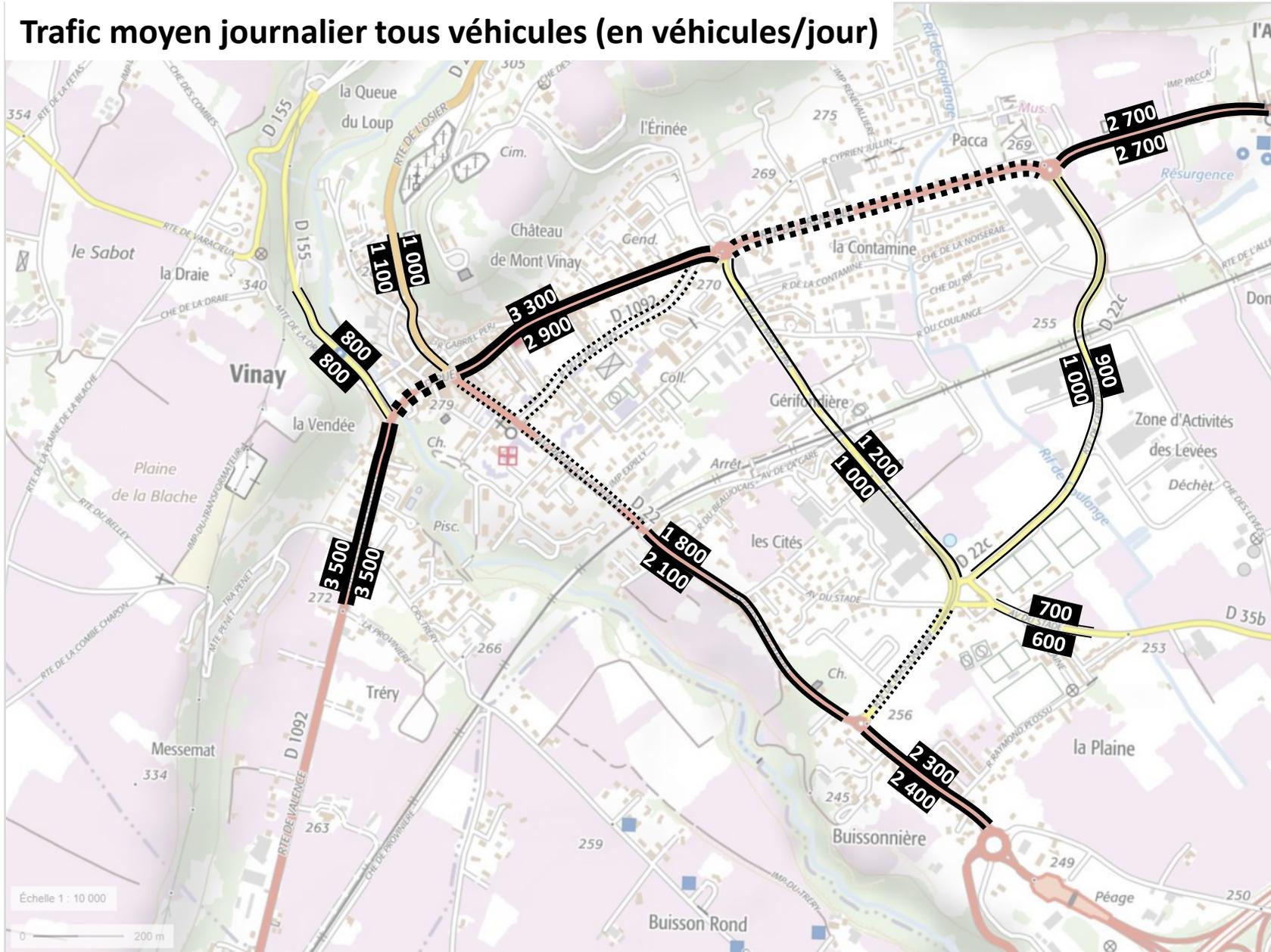
trafic soutenu

Plus de 16 000 véh/jour :

Plus de 800 UVP/h par sens :

trafic élevé

Trafic moyen journalier tous véhicules (en véhicules/jour)

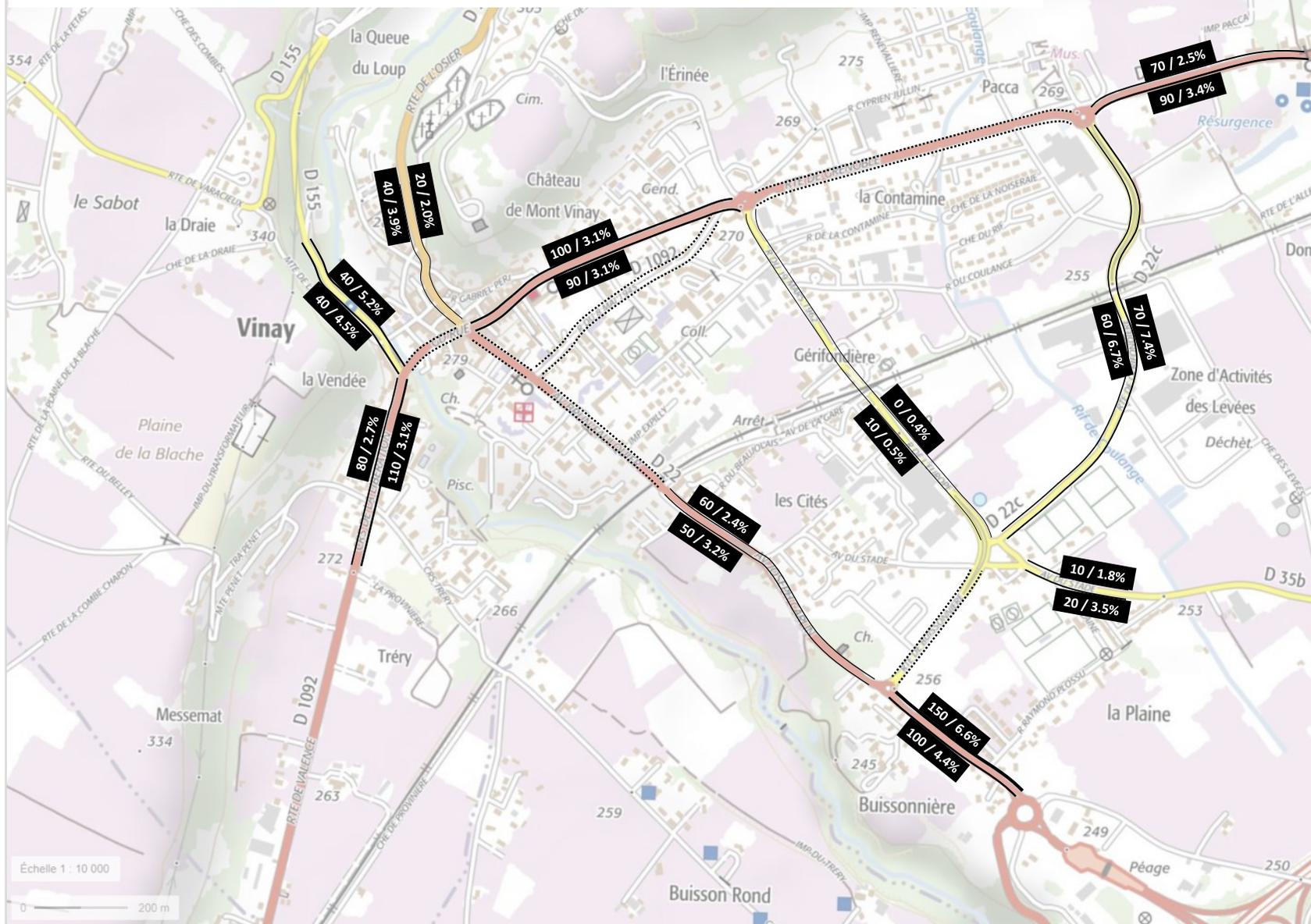


La carte ci-contre présente les trafics moyens journaliers (TMJ) exprimés en véhicules/jour.

Il ressort :

- 7 000 véhicules/jour relevés depuis/vers l'Ouest (St-Marcellin),
- 6 000 véhicules/jour relevés depuis/vers le Sud de Vinay (A47+RD35b),
- 5 400 véhicules/jour relevés depuis/vers l'Est (l'Albenc),
- 3 700 véhicules/jour relevés depuis/vers le Nord (RD155+RD22),

Trafic moyen journalier poids-lourds (en PL/jour et en % du TMJ)

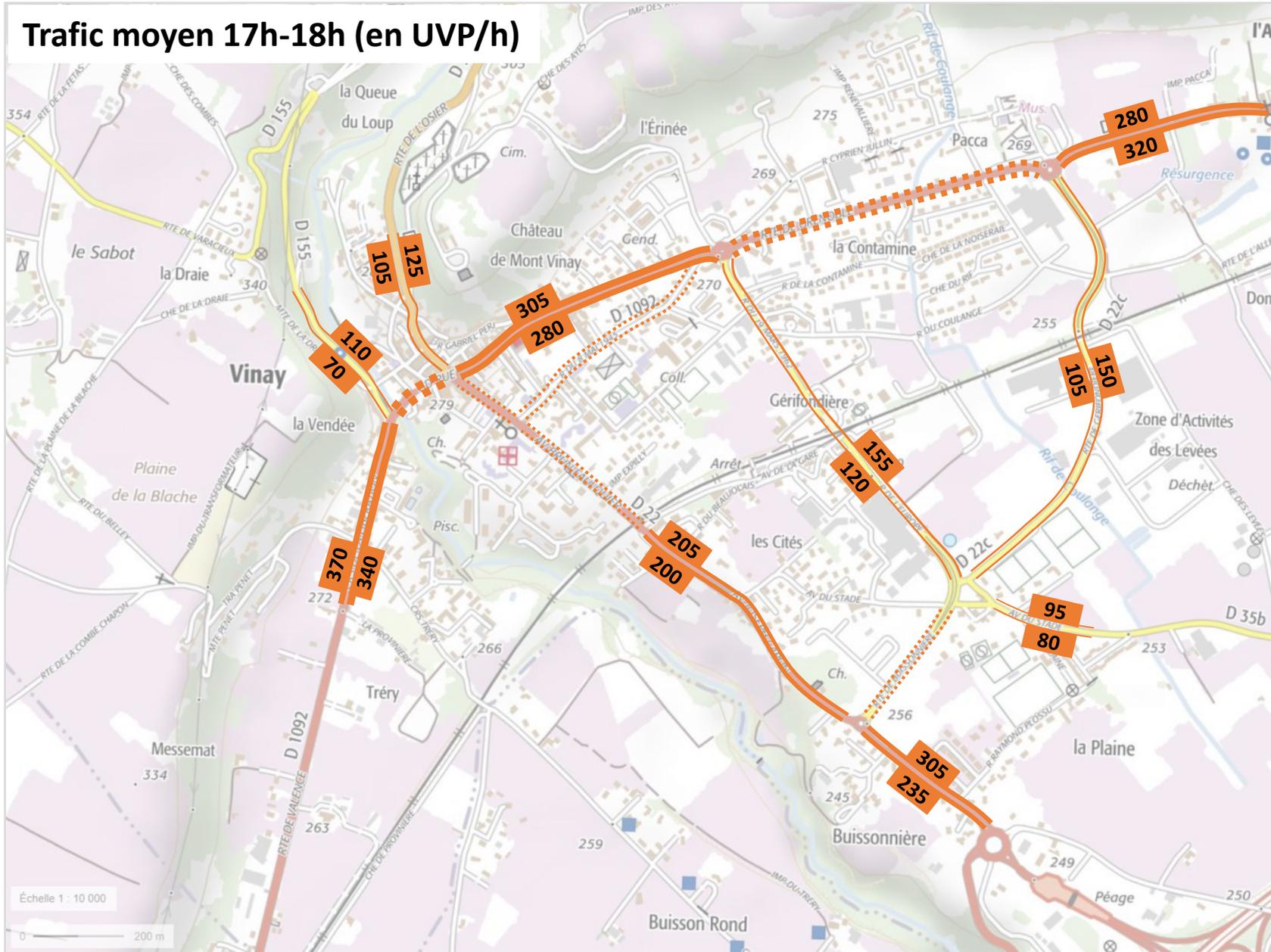


La carte ci-contre présente les trafics poids-lourds (PL) relevés sur les principaux axes de Vinay.

Les taux de trafics poids-lourds sont inférieurs à 5% sur tous les axes sauf sur la RD22c en traversée de la zone d'activités des Levées, où il atteint environ 7% du trafic journalier tous véhicules.

A noter également environ 200 PL/jour en traversée du centre-ville.

Trafic moyen 17h-18h (en UVP/h)

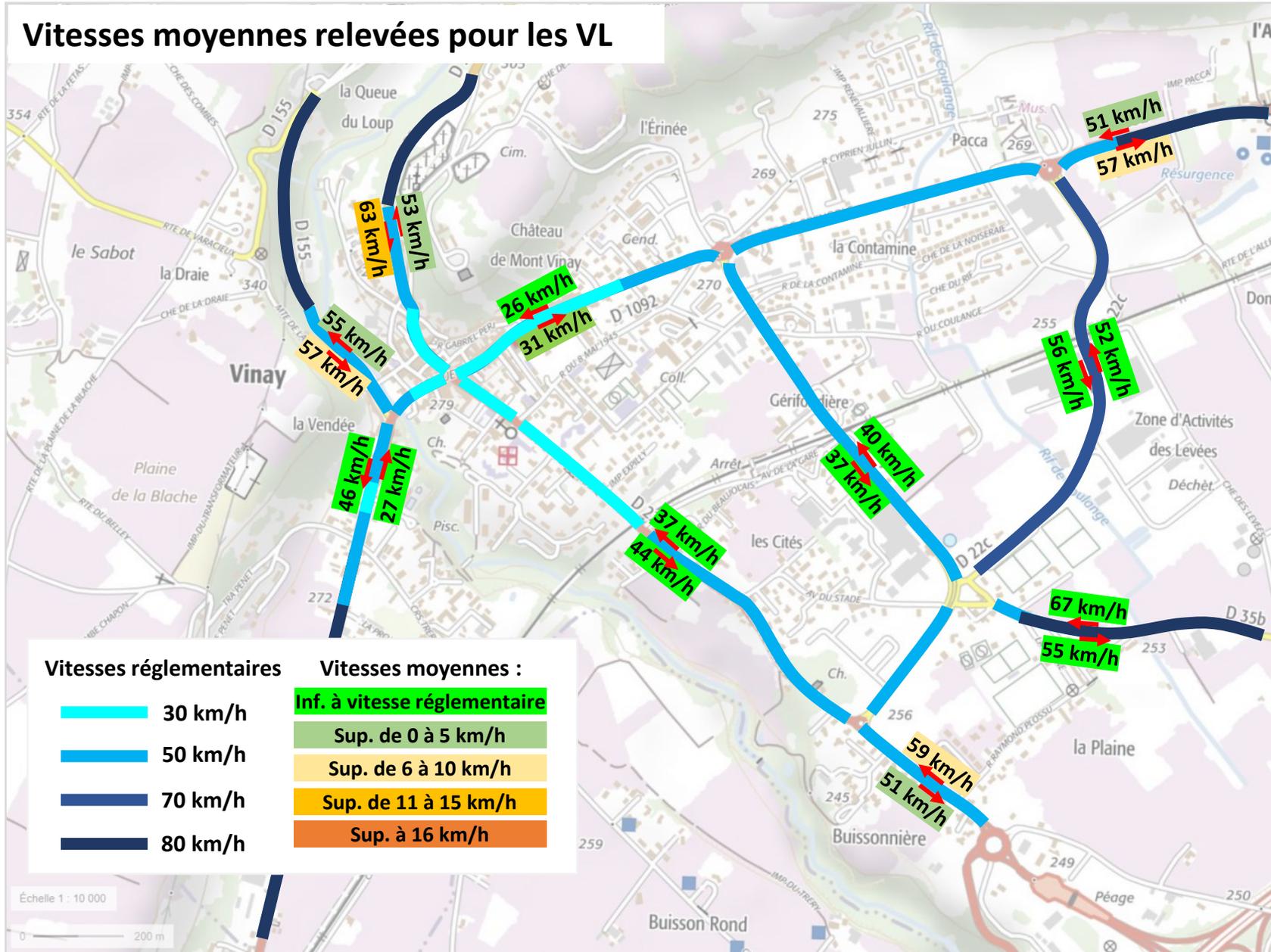


La carte ci-contre présente les trafics relevés en jour ouvré en heure de pointe du soir (17h-18h).

Les trafics horaires sont plus élevés par rapport à l'HPM mais restent modérés.

Comme en HPM, les trafics les plus élevés sont relevés en sortie de Vinay en direction de Saint-Marcellin avec 370 UVP/h.

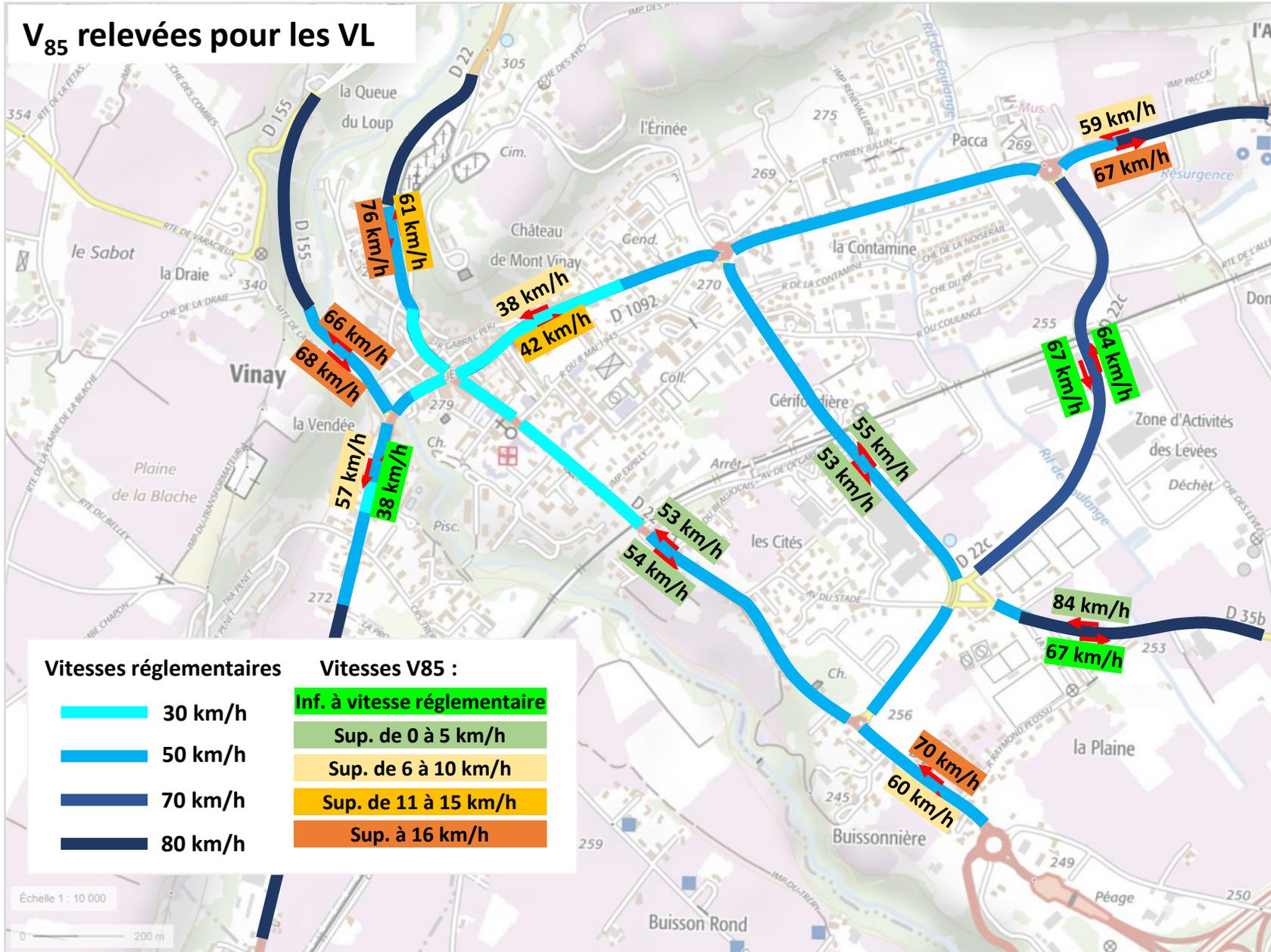
Vitesses moyennes relevées pour les VL



La carte ci-contre présente les vitesses moyennes relevées par les compteurs automatiques confrontés à la vitesse réglementaire pour chaque tronçon de voirie.

Globalement, les vitesses moyennes sont cohérentes avec la réglementation sauf au niveau des entrées/sorties d'agglomération où les vitesses moyennes relevées peuvent être plus élevées.

V₈₅ relevées pour les VL

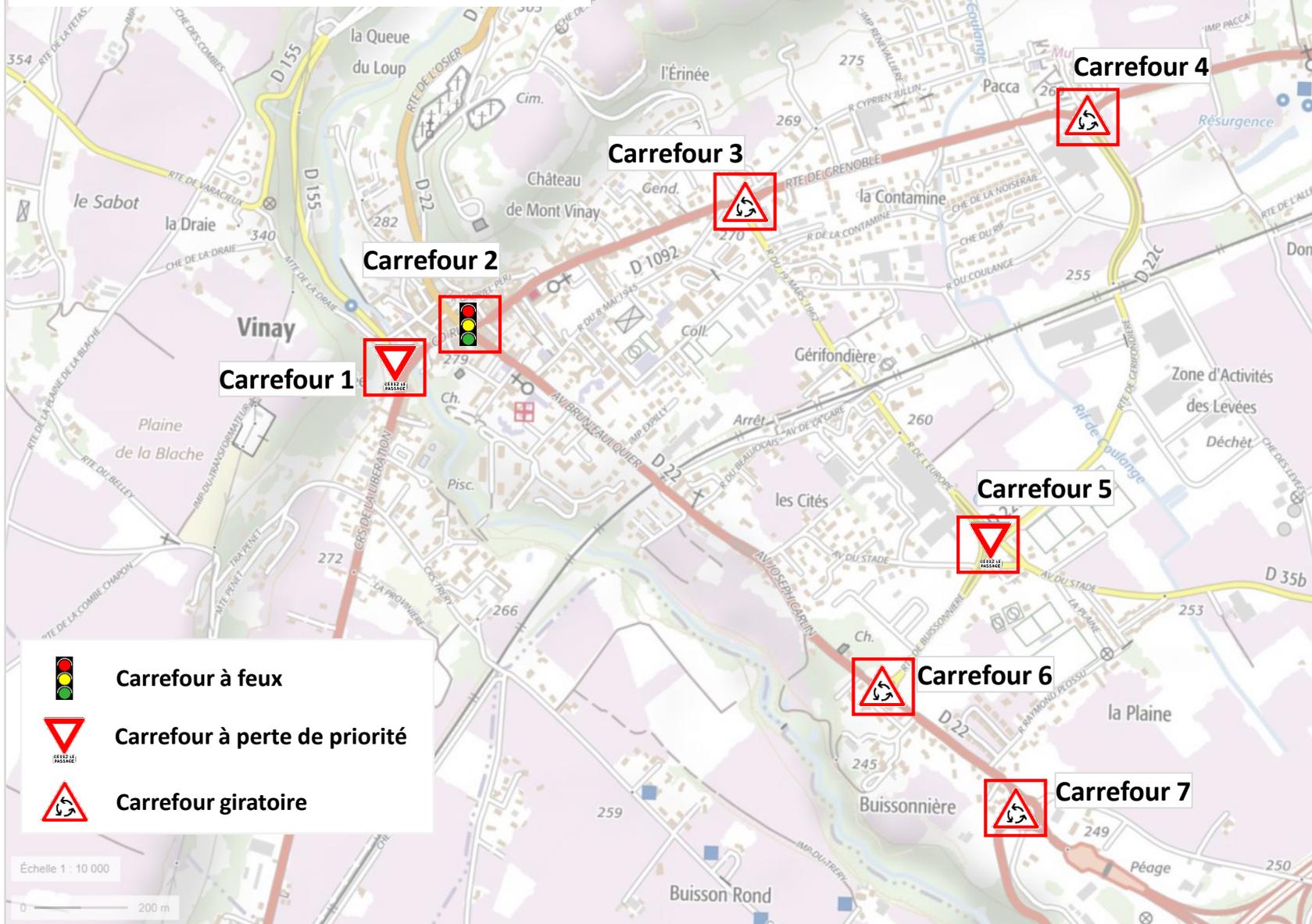


La carte ci-contre présente les vitesses V₈₅ relevées par les compteurs automatiques confrontés à la vitesse règlementaire.

La vitesse V₈₅ définit la vitesse en dessous de laquelle circulent 85 % des VL.

Les V85 sont cohérentes par rapport aux vitesses moyennes, avec des écarts plus importants au niveaux des postes en entrée d'agglomération et également en traversée de Vinay, dans la zone 30.

Postes des comptages directionnels



En parallèle aux comptages en section courante, il a été effectué des comptages directionnels au droit des principaux carrefours de Vinay.

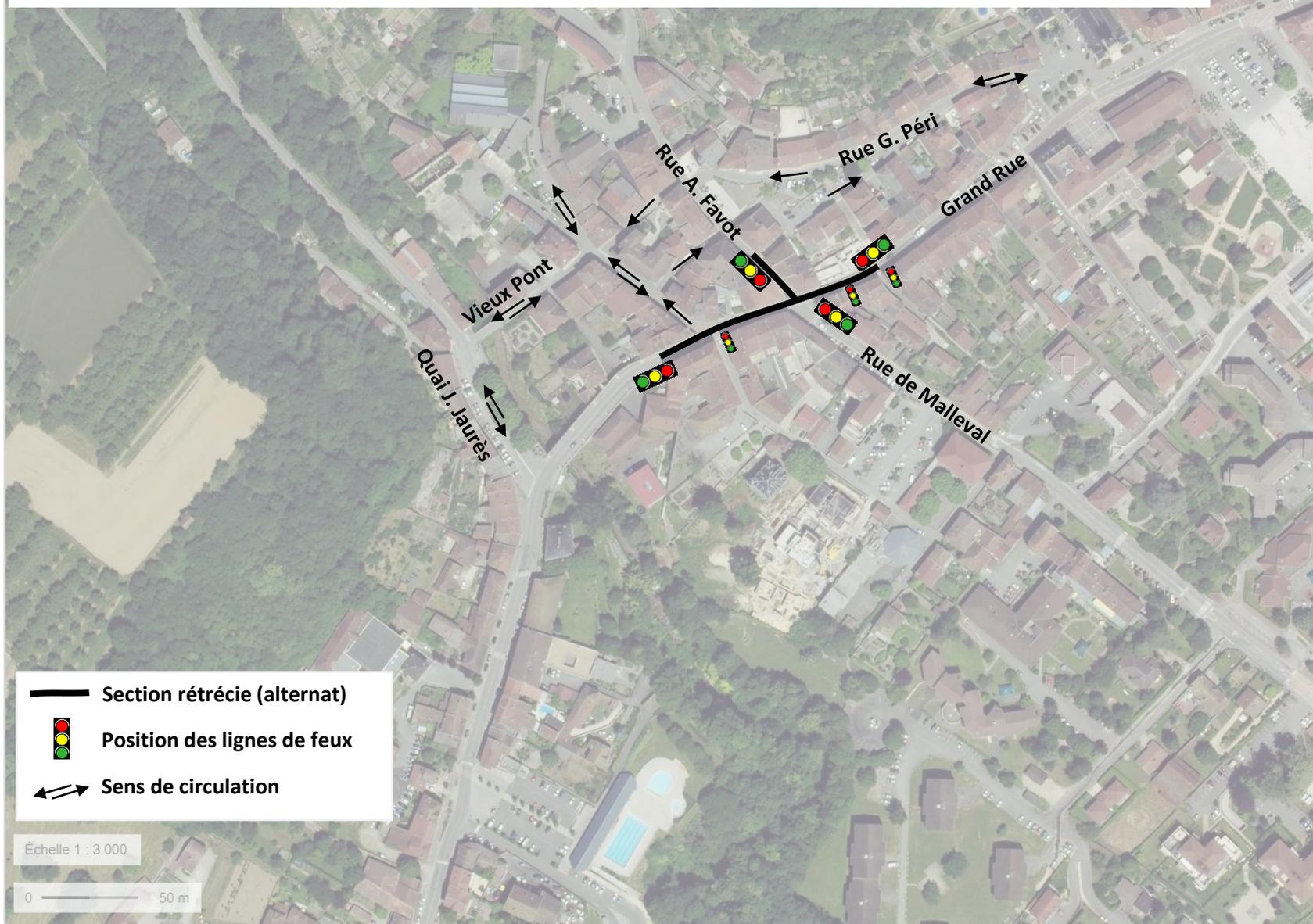
Ces comptages ont eu lieu le jeudi 11 avril 2019 pendant les périodes de pointe du matin (7h-9h) et du soir (16h-18h).

Les comptages directionnels ont été réalisés par des enquêteurs qui ont relevés les mouvements des véhicules au droit des carrefours (tourne-à-droite, tout droit, tourne-à-gauche).

Les comptages directionnels permettent d'évaluer les réserves de capacité des carrefours.

Les résultats des comptages sont présentés dans les pages suivantes.

Zoom sur le carrefour à feux Grand Rue / Rue Malleval / Rue Auguste Favot



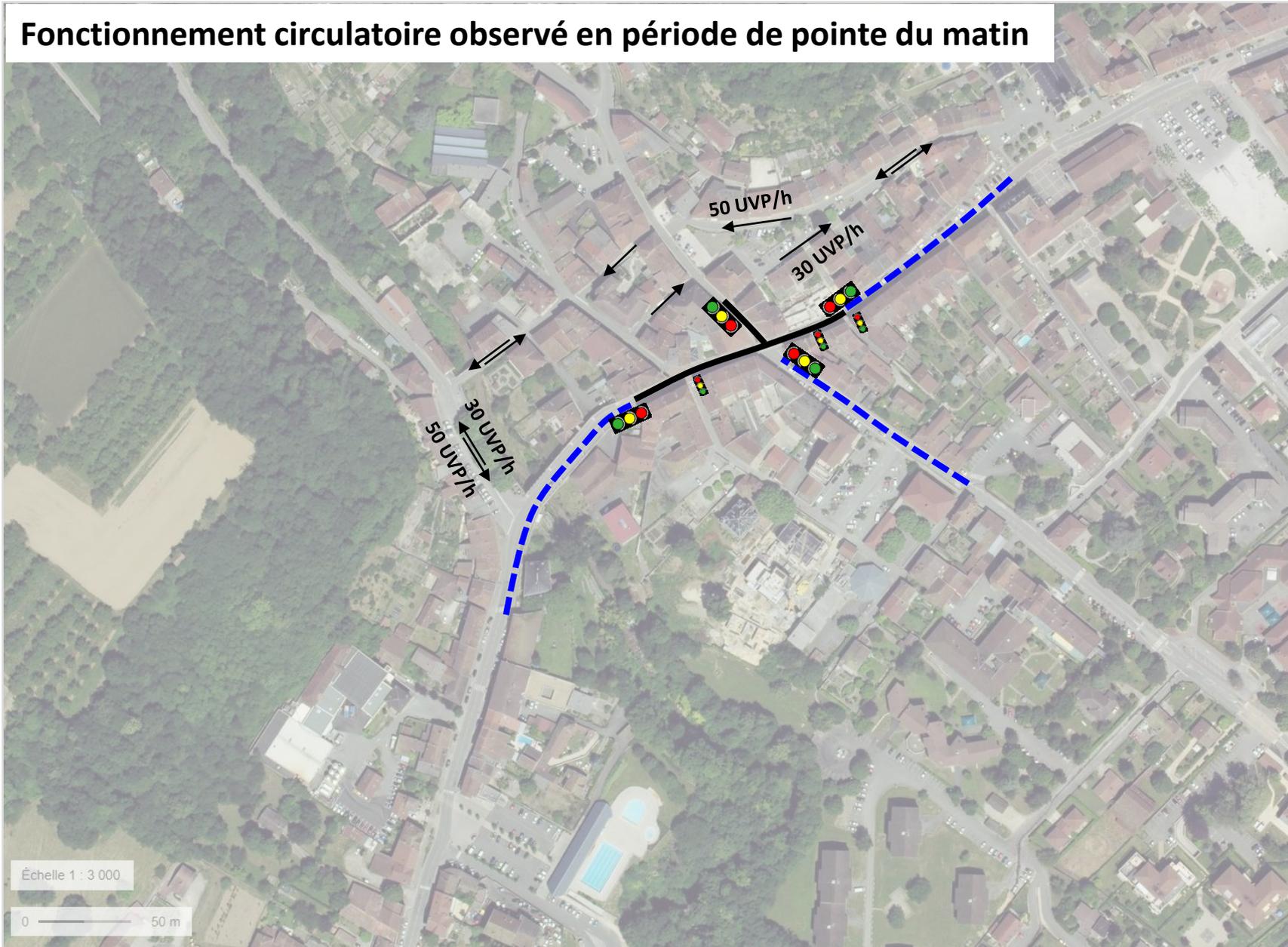
La carte ci-contre présente le plan de circulation dans le centre-ville de Vinay.

La chaussée est rétrécie sur une section de 130 mètres sur la Grand Rue au niveau du carrefour avec la Rue Auguste Favot et la Rue de Malleval, ce qui impose une gestion par feux tricolore et une circulation alternée.

En raison du linéaire important en circulation alternée (130 mètres), le cycle de feux du carrefour implique un temps de rouge intégral important. La capacité d'écoulement du carrefour est donc limitée.

Il est possible d'éviter le carrefour à feux par le Nord en empruntant la Rue Gabriel Péri et le Vieux Pont. Toutefois, cet itinéraire d'évitement emprunte des voies étroites non dimensionnées pour du trafic de transit.

Fonctionnement circulaire observé en période de pointe du matin

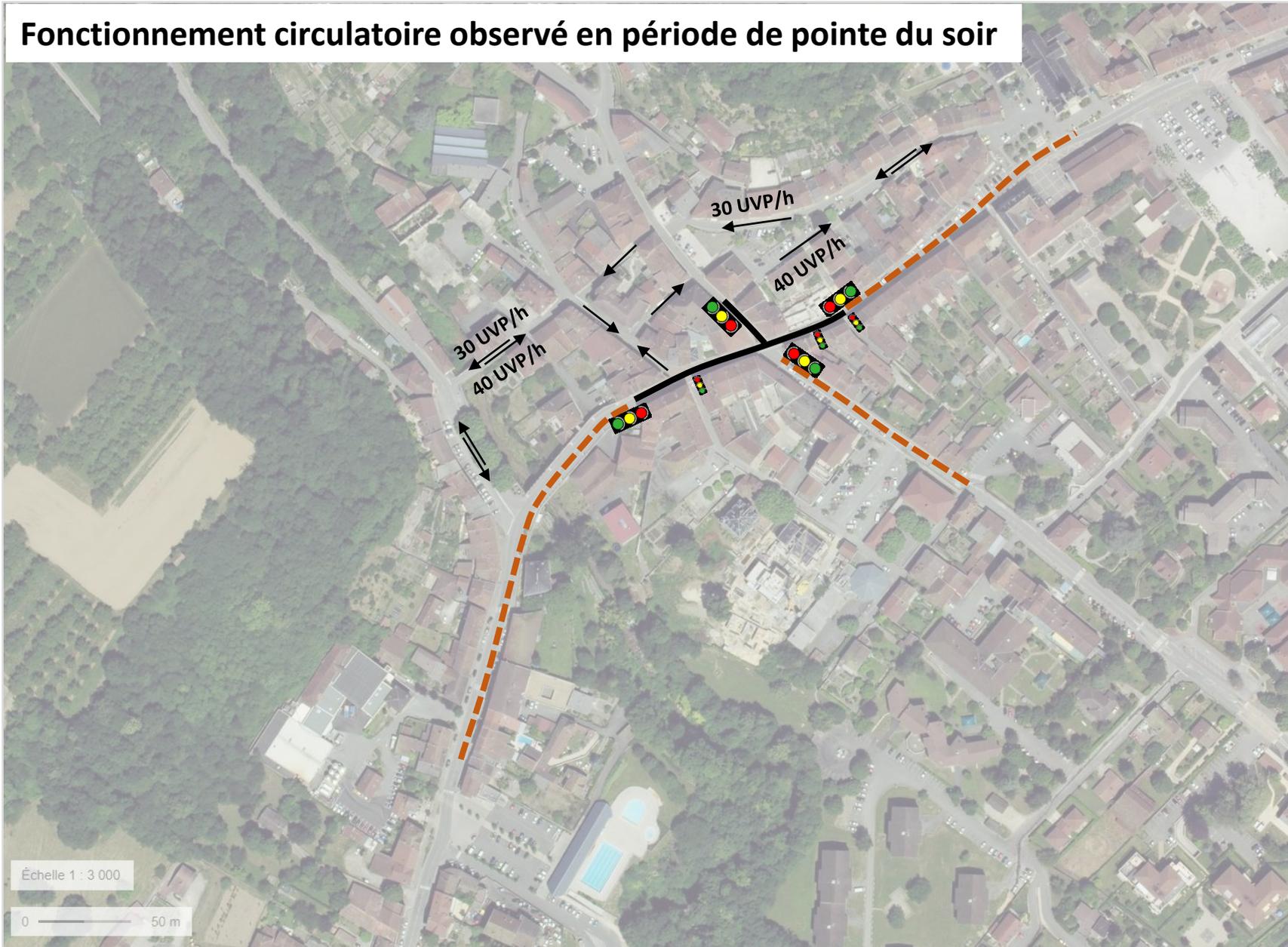


La carte ci-contre présente les files d'attente maximales relevées au droit du carrefour à feux en période de pointe du matin ainsi que les éventuels itinéraires d'évitement du carrefour à feux.

Le carrefour à feux est en limite de saturation en HPM, notamment pour les véhicules en provenance de la Rue de Malleval. Ces derniers se dirigent majoritairement à gauche vers Saint-Marcellin, ils sont en conflit avec les véhicules en provenance de la Rue Auguste Favot (110 UVP/h) ce qui bloque ponctuellement le carrefour.

L'itinéraire de shunt est emprunté par environ 50 UVP/h dans le sens Est > Ouest et 30 UVP/h dans le sens Ouest > Est.

Fonctionnement circulaire observé en période de pointe du soir

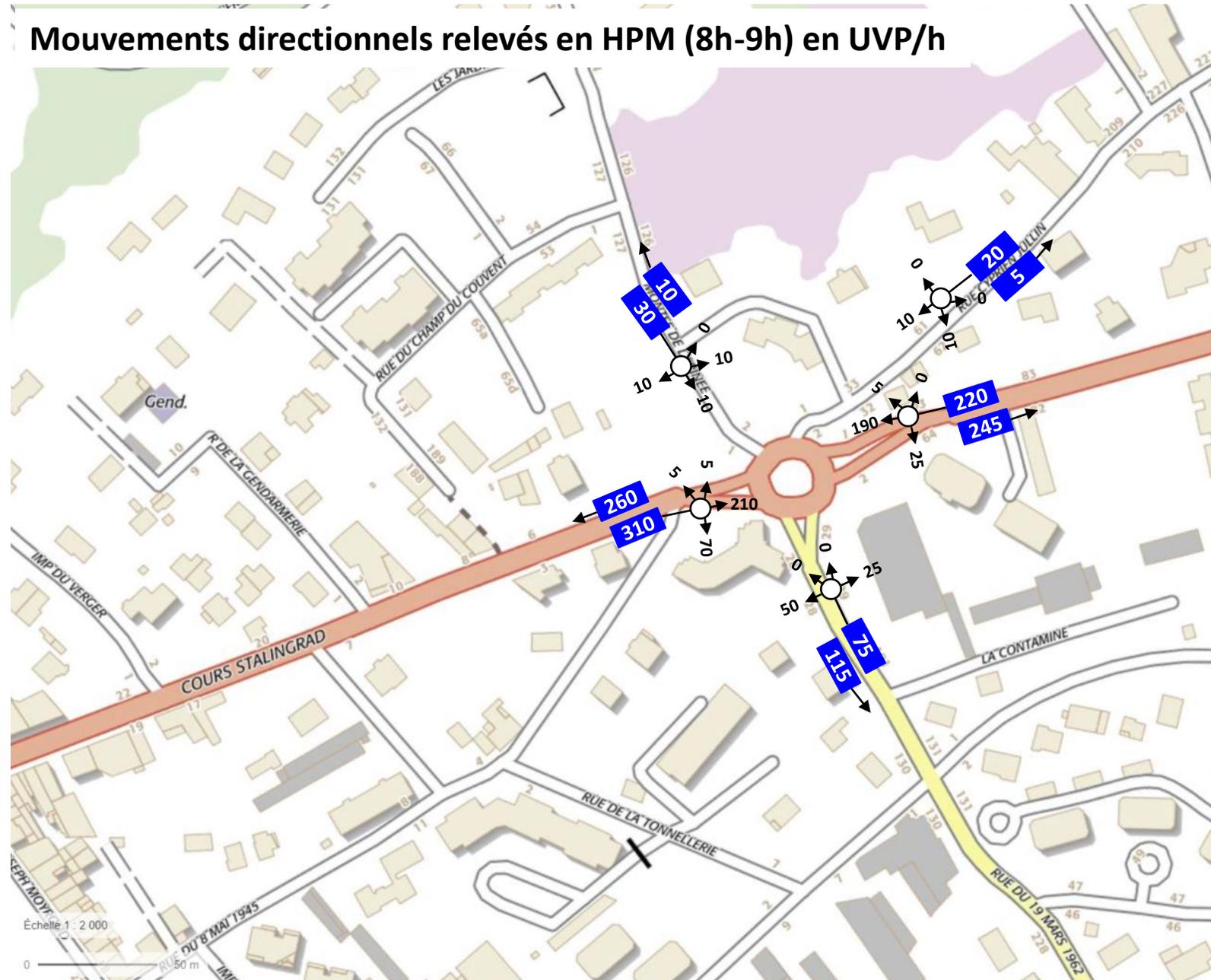


La carte ci-contre présente les files d'attente maximales relevées au droit du carrefour à feux en période de pointe du soir ainsi que les éventuels itinéraires d'évitement du carrefour à feux.

Les files d'attentes sont plus importantes en HPS par rapport à l'HPM. Aux déplacements domicile<>travail quasi exclusif le matin s'ajoutent le soir les déplacements liés aux commerces et activités du centre-ville.

Toutefois, **l'itinéraire de shunt n'est pas plus emprunté le soir par rapport au matin (30 à 40 UVP/h/sens relevé en HPS sur le Vieux Pont).**

Mouvements directionnels relevés en HPM (8h-9h) en UVP/h

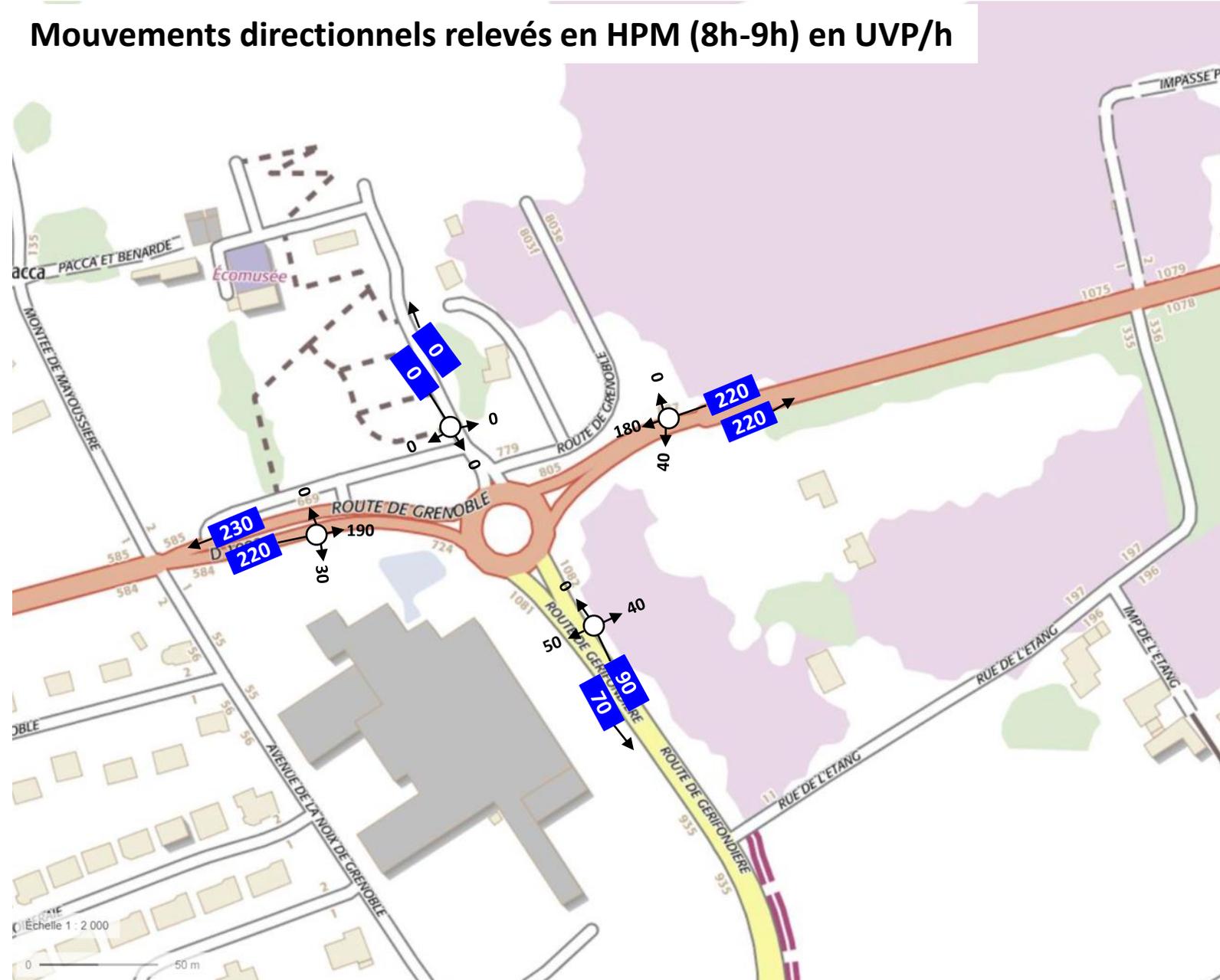


La carte ci-contre présente les mouvements directionnels relevés au droit du carrefour 3 en HPM.

La charge globale du carrefour atteint 655 UVP/h, soit des trafics faibles.

Il n'a pas été relevé de dysfonctionnements ou d'évènements notables au droit de ce carrefour en HPM.

Mouvements directionnels relevés en HPM (8h-9h) en UVP/h

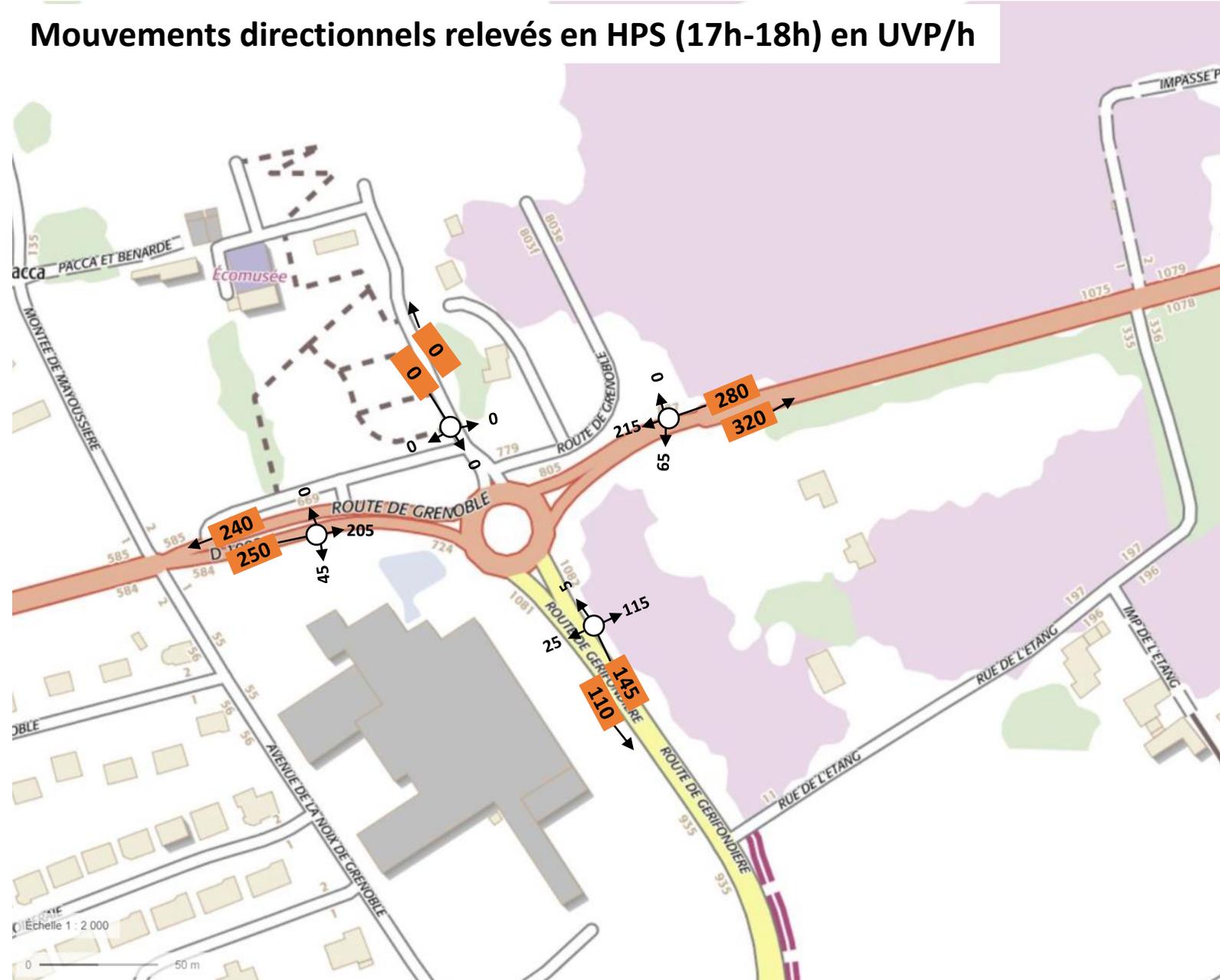


La carte ci-contre présente les mouvements directionnels relevés au droit du carrefour 4 en HPM.

La charge globale du carrefour atteint 530 UVP/h, soit des trafics faibles.

Il n'a pas été relevé de dysfonctionnements ou d'évènements notables au droit de ce carrefour en HPM.

Mouvements directionnels relevés en HPS (17h-18h) en UVP/h

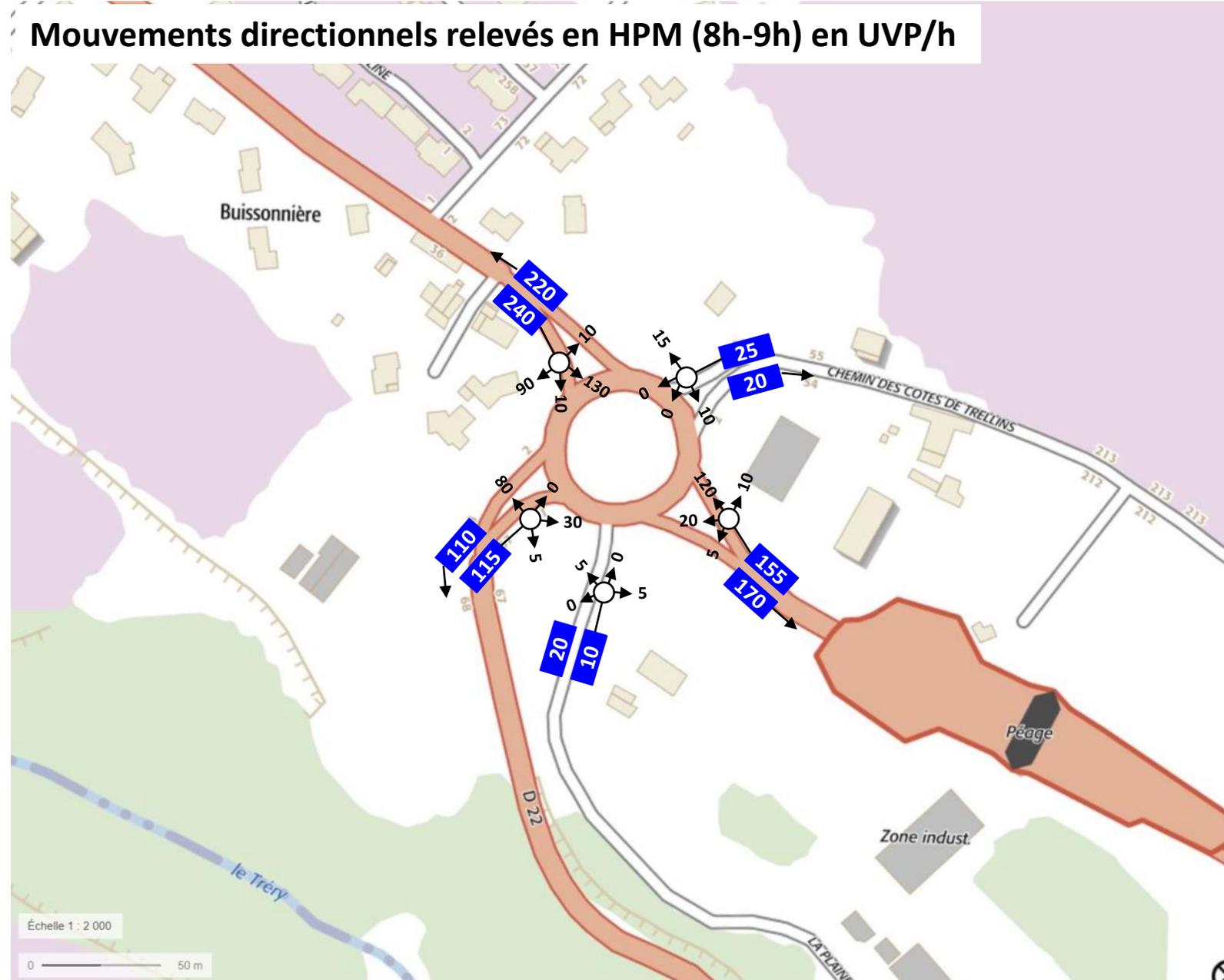


La carte ci-contre présente les mouvements directionnels relevés au droit du carrefour 4 en HPM.

La charge globale du carrefour atteint 675 UVP/h, soit des trafics supérieurs à l'HPM mais toujours faibles.

Il n'a pas été relevé de dysfonctionnements ou d'évènements notables au droit de ce carrefour en HPS.

Mouvements directionnels relevés en HPM (8h-9h) en UVP/h



La carte ci-contre présente les mouvements directionnels relevés au droit du carrefour 7 en HPM.

La charge globale du carrefour atteint 545 UVP/h en HPM, soit des trafics faibles.

Il n'a pas été relevé de dysfonctionnements ou d'évènements notables au droit de ce carrefour en HPM.

Mouvements directionnels relevés en HPS (17h-18h) en UVP/h



La carte ci-contre présente les mouvements directionnels relevés au droit du carrefour 4 en HPS.

La charge globale du carrefour atteint 635 UVP/h en HPS, soit des trafics supérieurs à l'HPM mais toujours faibles.

Il n'a pas été relevé de dysfonctionnements ou d'évènements notables au droit de ce carrefour en HPS.

En résumé, trois enjeux:

- **Vitesse pratiquée par les usagers relativement élevée en entrée de ville,**
- **Transit de poids-lourds en centre-ville,**
- **Un carrefour à feux complexe et contraint par l'étroitesse des voies en centre-ville qui génère un trafic de shunt de 70 à 80 véhicules / heure aux heures de pointe du matin et du soir par l'itinéraire Rue Gabriel Péri – Vieux Pont.**